

ÉLECTIONS

Guide pour les enseignant-e-s
avec le soutien du Parlement européen



Parlement européen
Bureau de liaison
en Belgique



Avec
un poster
à imprimer

04

Que fait l'UE ?

07

Comment voter ?

14

Comment fonctionne l'UE ?



« Ne laissez pas quelqu'un d'autre décider pour vous, votez aux élections européennes et contribuez à façonner l'Europe »

Roberta Metsola, présidente du Parlement européen

Cher·e·s

toutes et tous

03

L'enseignant·e est l'organisateur·trice de la fête

04

Que fait l'UE ?

07

Comment voter ?

08

Poster détachable

10

Que fait le Parlement européen ?

11

L'Europe au fil des années

14

Comment fonctionne l'UE ?

En 2024, nous nous rendrons à nouveau aux urnes. Pour la première fois, les jeunes à partir de 16 ans pourront voter aux élections européennes. Les jeunes représentent l'avenir, il est important que nous leur donnions la possibilité de façonner eux-mêmes cet avenir.

Ce qui se passe dans le monde aujourd'hui est d'une grande importance pour les jeunes. Prenons par exemple le changement climatique, les réglementations relatives aux activités en ligne, la sécurité, la paix et la guerre en Ukraine. Le Parlement européen se penche sur ces questions. Les jeunes peuvent désormais faire entendre leur voix.

« Ne laissez pas quelqu'un d'autre décider pour vous, votez aux élections européennes et contribuez à façonner l'Europe ». Roberta Metsola, présidente du Parlement européen, est sans équivoque : le vote des jeunes est déterminant pour l'avenir de l'Europe.

À travers ce guide, nous voulons permettre à des enseignante·s comme vous de mieux comprendre le fonctionnement du Parlement européen. En effet, il est important que les jeunes sachent ce pour quoi ils peuvent voter. Pour la première fois, les jeunes de 16 et 17 ans peuvent participer aux élections européennes.

Sanne De Ryck

Sanne De Ryck
Responsable du Bureau de liaison du
Parlement européen en Belgique

**RENDEZ-VOUS
AUX URNES
POUR
LES ÉLECTIONS**



Jour des élections = fête de la démocratie

C'est vous qui choisissez qui va siéger au Parlement européen. Quelle personne ou quel parti correspond le mieux à votre opinion, à votre vision du monde ?

C'est vous qui décidez de la direction que doit prendre l'Union européenne.

C'est vous qui participez aux décisions sur les politiques qui dépassent le contexte national. Par exemple, la paix et la sécurité, les accords commerciaux, les migrations ou le changement climatique.

Les élections sont le moment de **faire entendre votre voix** et de **la faire valoir**.

Et en 2024, pour la première fois, vous pourrez participer à cette fête **dès l'âge de 16 ans !**

Pour en savoir plus

L'enseignant·e est

l'organisateur·trice de la fête

En Belgique, pour la première fois, il sera possible de voter dès l'âge de 16 ans, et ce, uniquement pour les élections européennes. Une loi donne en effet le droit de vote aux jeunes dès l'âge de 16 ans. Il s'agit bien du droit de vote et non de l'obligation de vote, qui est la norme pour les adultes belges.

À l'origine, l'exercice du droit de vote était soumis à une obligation d'inscription. Les jeunes devaient demander à être inscrit·es sur la liste des électeur·trices. La Cour constitutionnelle a annulé cette partie de la loi considérant que cette obligation n'est pas raisonnablement justifiée. Une nouvelle loi est maintenant nécessaire. Le gouvernement fédéral et le Parlement réexaminent actuellement la question, mais à l'heure où nous rédigeons ce guide, nous ne savons pas encore ce que com-

tera la loi définitive. Une chose est sûre : les jeunes pourront voter ! Vous trouverez les règles en vigueur sur [ce site web](#) :

Les jeunes auront besoin que leur enseignant·e leur explique exactement ce que signifient ce nouveau droit de vote et les élections européennes. En tant qu'enseignant·e, vous pouvez, tel·le une véritable organisateur·trice, guider vos élèves vers la fête de la démocratie. Ce guide est un support pour discuter en classe des élections européennes. Nous expliquons comment vos élèves peuvent voter et quel sera l'impact de leur vote. Nous vous proposons également des idées de questions pour lancer une discussion sur les élections européennes. Vous y trouverez aussi un poster à utiliser en classe.

Que fait l'UE?

... dans votre vie quotidienne

Au sein de l'Union européenne, 27 pays travaillent ensemble sur différents sujets, ce qui a un impact sur notre vie quotidienne, y compris celle des jeunes.

Chargeur universel

À l'heure actuelle, nous avons des chargeurs différents pour chaque appareil à la maison. À partir de 2024, l'Union européenne y mettra fin. **Le câble USB-C deviendra le chargeur universel.** Qu'il s'agisse de votre ordinateur portable, de votre téléphone portable ou de votre liseuse, la charge sera désormais possible avec le même câble.

Vie privée

La législation européenne sur la protection de la vie privée vous donne plus de visibilité sur ce qu'il advient de vos données personnelles. Les organisations et les entreprises doivent **être transparentes et respecter des règles strictes**. Par exemple, Meta, la société mère de Facebook, Whatsapp et Instagram, doit expliquer quelles données elle collecte, comment elle les utilise et avec qui elle les partage. Vous avez également **le droit à l'oubli** : vous pouvez demander que vos données personnelles soient supprimées.

Fast fashion

La fast fashion désigne la production et la consommation rapides de vêtements bon marché, souvent inspirés des dernières tendances de la mode. Elle a un impact négatif conséquent sur l'environnement. L'UE souhaite y remédier en **encourageant le recyclage et la réutilisation des vêtements**. Dans un avenir proche, vos vêtements seront fabriqués, dans une large mesure, à partir de fibres recyclées et exempts de substances dangereuses. Les vêtements seront ainsi de meilleure qualité et pourront être portés plus longtemps.

Intelligence artificielle

ChatGPT, Midjourney, les recommandations de Netflix, le chatbot de bol.com ... Il y a de fortes chances que vous ayez déjà été en contact avec l'intelligence artificielle (IA). Consciente du rôle important de l'IA dans notre vie future, l'Union européenne a élaboré **l'AI-Act**, c'est-à-dire la loi sur l'IA. Grâce à ces nouvelles règles, les développements futurs devront être éthiques et responsables. Dans le même temps, elle cherche à trouver un équilibre entre l'innovation et la protection des citoyens européens. La loi sur l'IA est la première loi au monde dans ce domaine.

DiscoverEU

Les jeunes âgés de 18 ans peuvent s'inscrire sur DiscoverEU et recevoir un **titre de transport gratuit**. Ce passeport leur permet de découvrir et de voyager dans toute l'Union européenne pendant une période maximale de six semaines.

Pour en savoir plus

Discutons-en :
Que peut bien signifier l'Europe pour les jeunes ?



... pour le climat

L'UE s'est engagée à lutter contre le changement climatique et les problèmes environnementaux. Elle a donc lancé un plan ambitieux pour devenir **le premier continent climatiquement neutre** au monde. Les propositions législatives visant à réaliser cet objectif sont regroupées dans le Pacte vert européen et seront mises en oeuvre au cours des prochaines années.

Pacte vert européen

= 55 % de CO₂ en moins d'ici 2030 (par rapport à 1990)

= **Neutralité climatique** d'ici 2050

ce qui signifie que toutes les émissions de gaz à effet de serre devront être absorbées par des puits de carbone comme le sol, les forêts ou les océans. Les États membres doivent faire beaucoup d'efforts ensemble pour atteindre ces objectifs. La situation économique de chaque pays entre en jeu pour que la transition écologique reste équitable. Par exemple, les pays plus riches au sein de l'UE ont des objectifs plus élevés : la Finlande doit réduire ses émissions de 50 % et la Bulgarie de 10 % (par rapport à 2005).



Discutons-en :
Constatez-vous
l'impact du réchauffement climatique ?

... pour préserver les valeurs européennes

L'Article 2 du traité sur l'Union européenne énonce les valeurs sur lesquelles l'UE est fondée, telles que le **respect de la dignité humaine**, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit et le respect des droits de l'homme. Il stipule notamment que toute personne dans l'UE doit pouvoir être elle-même. Il ne doit pas y avoir de discrimination, d'exclusion ou de violence fondée sur la nationalité, le sexe, la race, la religion, l'âge, le handicap ou l'orientation sexuelle. L'UE vise **l'égalité de traitement pour les personnes LGBTQIA+**. Il s'agit là d'une nécessité, car dans certains États membres, les membres de la communauté LGBTQIA+ sont encore victimes de discrimination. **L'égalité entre les hommes et les femmes** est un objectif clé de l'Union européenne. Cela signifie : un salaire égal pour un travail égal, plus de femmes dans les emplois de haut niveau, un accès égal à l'enseignement et un plus grand nombre de femmes dans les professions en lien avec les sciences, la technologie et l'innovation (STEM).

Discutons-en :
Vous est-il arrivé de faire l'expérience d'une violation de ces valeurs européennes dans votre vie ?



Quelques données sur le Pacte vert européen :

Agriculture

25 % de l'agriculture doit être biologique d'ici 2030.

Industrie

Les entreprises doivent s'engager en faveur d'un processus de production durable.

Industrie chimique

Interdiction des produits chimiques les plus nocifs dans les produits de consommation.

Biodiversité

Plantation de 3 milliards d'arbres d'ici 2030.

Habitat

Rénovation des maisons pour en faire des habitations présentant une bonne efficacité énergétique.

Économie circulaire

Les produits reçoivent un passeport numérique qui vous permet de savoir comment les recycler.

Mobilité

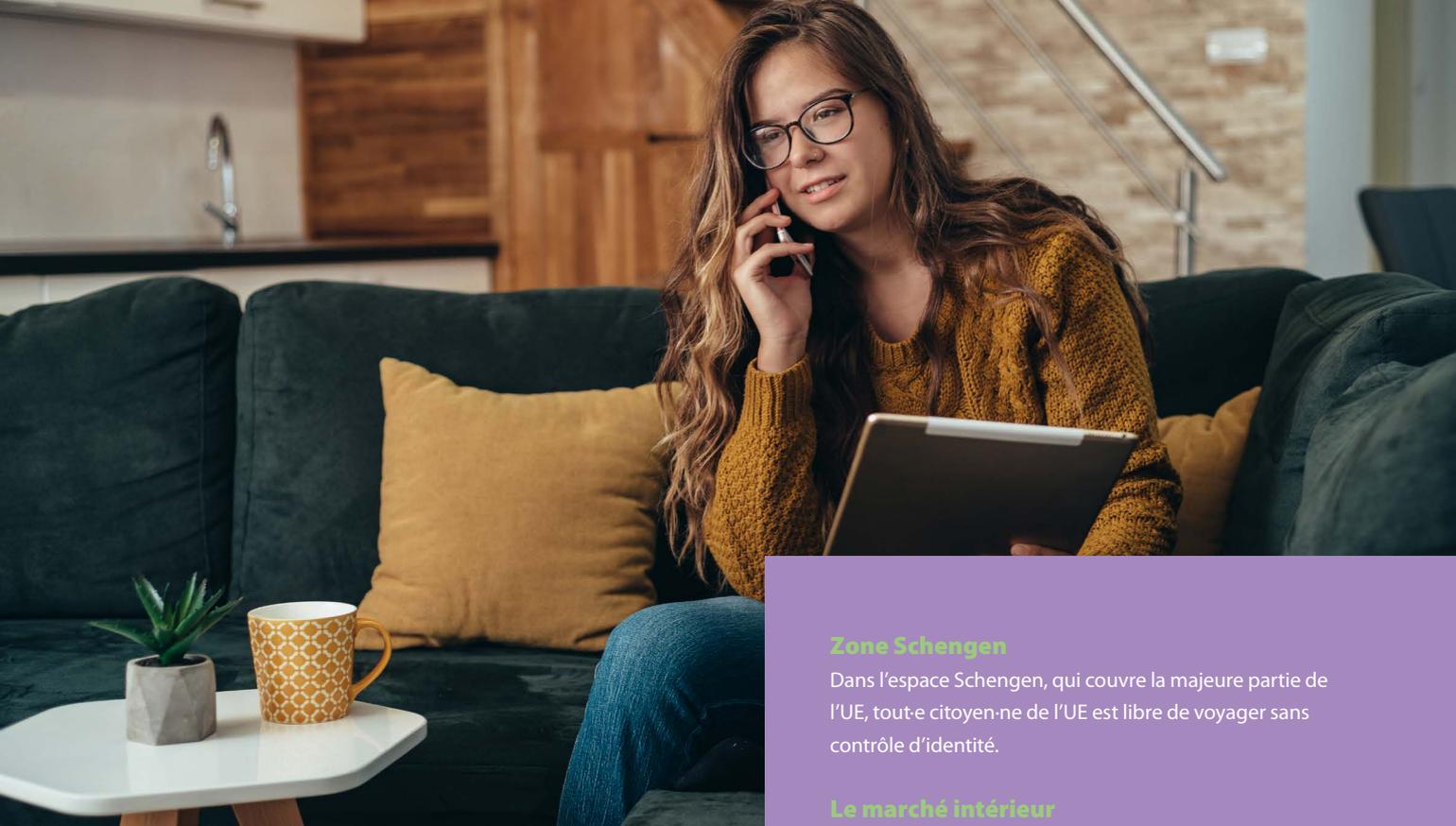
Plus de voiture polluante neuve dès 2035.

Quelques faits :

Le mariage entre personnes de même sexe est autorisé dans 13 États membres de l'UE.

La cohabitation légale entre personnes de même sexe est autorisée dans 8 États membres de l'UE.

Les couples de même sexe n'ont pas de reconnaissance légale dans 6 États membres de l'UE.



... pour faciliter la vie des Européens

Ce que réalise l'Union européenne, nous le remarquons également lors de nos déplacements et dans notre porte-monnaie.

L'euro

Dans **20 États membres de l'UE**, nous payons en euro. Cela facilite les voyages et les achats à l'étranger. Que vous réserviez une excursion à Zagreb ou que vous commandiez des chaussettes en Estonie, l'euro vous facilite la tâche.



Discutons-en:
Savez-vous dans
quels pays vous ne
pouvez pas (encore)
payer en euro ? *

* (Bulgarie, Danemark, République tchèque, Hongrie, Pologne, Roumanie et Suède)

Zone Schengen

Dans l'espace Schengen, qui couvre la majeure partie de l'UE, toute citoyen-ne de l'UE est libre de voyager sans contrôle d'identité.

Le marché intérieur

Grâce au marché intérieur européen, la libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux est assurée.

Biens

Les marchandises peuvent être échangées entre les États membres sans barrières ni taxes. Vous pouvez donc facilement acheter un pull de votre marque préférée en Allemagne.

Personnes

Étudier à l'université de Varsovie est possible grâce à Erasmus+, travailler dans une start-up à Barcelone est également aisé. Toute citoyen-ne de l'UE peut étudier, vivre, travailler ou prendre sa retraite dans n'importe quel pays de l'UE.

Services

Écouter de la musique via la société suédoise Spotify ne pose aucun problème en Belgique. En effet, les entrepreneurs-ses et les entreprises peuvent proposer des services dans tous les États membres sans aucune entrave.

Capitaux

L'argent peut circuler sans être soumis à des taxes dans l'UE. Ainsi, recevoir les étrennes de votre grand-mère depuis l'Espagne peut se faire sans frais supplémentaires.

Comment voter ?

2024 : année électorale



16 ans

9/06

Le jour des élections



Le vote en Belgique

En 2024, les jeunes Belges âgés de 16 ans et plus pourront voter aux élections européennes. Ils disposeront du droit de vote pour la première fois. Une décision historique, car elle fait de la Belgique l'un des pays pionniers. Attention : ce droit de vote ne s'applique qu'aux élections européennes, pas aux élections régionales, fédérales ou communales. La forme que prendra ce droit de vote n'est pas encore claire à 100 %. Vous trouverez les règles en vigueur sur [ce site web](#).

Le **9 juin 2024**, nous élirons les membres de la Chambre des représentants, du Sénat, du Parlement de Wallonie, du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Parlement européen.

En Belgique, l'**obligation de vote** s'applique à toute personne, âgée de 18 ans et plus, qui :

- n'est pas suspendue ou exclue du droit de vote,
- est inscrite au registre communal de la population.

On est donc obligé-e de se rendre dans l'isoloir, mais on peut aussi voter blanc ou nul.

Comment voter correctement ?

15 jours avant le scrutin, chaque électeur·trice recevra une **lettre de convocation**. Elle mentionne l'emplacement du bureau de vote, ainsi que le numéro précis du bureau et les heures auxquelles il est possible de voter. Si vous n'avez pas reçu de lettre de convocation, il est possible de demander un **uplicata** à la commune pendant la semaine des élections. Cette démarche peut être effectuée jusqu'au jour des élections. Attention : en Belgique, les élections ont lieu un dimanche. Les services communaux seront fermés ce jour-là. Apportez votre lettre de convocation et votre carte d'identité au bureau de vote et remettez-les aux assesseur·s avant de voter. Ils vous donneront le bulletin de vote et vous indiqueront dans quel isoloir vous pouvez voter. Une fois dans l'isoloir, il est important de voter valablement.

Bien joué ! Votre vote est valable

Votes valables !

De gauche à droite : Vote en tête de liste, Vote préférentiel, Vote en tête de liste + Vote préférentiel

NOM DU PARTI	
1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>
11	<input type="checkbox"/>

NOM DU PARTI	
1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input checked="" type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>
11	<input type="checkbox"/>

NOM DU PARTI	
1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input checked="" type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>
11	<input type="checkbox"/>

Oups ! Raté ! Votre vote n'est pas valable

Votes non valables !

Vote en tête de liste pour deux partis différents.

NOM DU PARTI	
1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input checked="" type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>
11	<input type="checkbox"/>

NOM DU PARTI	
1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input checked="" type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>
11	<input type="checkbox"/>

Votes non valables !

Vote préférentiel pour des partis différents

NOM DU PARTI	
1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input checked="" type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>
11	<input type="checkbox"/>

NOM DU PARTI	
1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input checked="" type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>
11	<input type="checkbox"/>

Votes non valables !
Inscriptions/
dessins

NOM DU PARTI	
1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>
11	<input type="checkbox"/>

Que faites-vous le 9 juin ?



SNO

FESTIVAL



Pour en savoir plus :

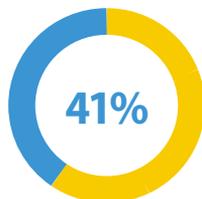


Editrice responsable : Sanne De Ryck, Parlement européen

Que fait le Parlement européen?

Le Parlement européen forme, avec le Conseil de l'Union européenne, le pouvoir législatif de l'UE. Il nomme la Commission européenne et vérifie qu'elle s'acquitte correctement de ses tâches. Le Parlement participe également aux décisions relatives au budget pluriannuel.

Au sein du Parlement actuel, 41 % des député-e-s sont des femmes. Au sein du premier Parlement élu, elles n'étaient que 15 %. Roberta Metsola est actuellement présidente du Parlement européen. Elle est la troisième femme à assumer ce rôle depuis que le Parlement européen existe.



Les député-e-s européen-ne-s ne siègent pas par État membre, mais par groupe politique. Il existe **7 groupes politiques** représentant un total de **209** partis nationaux :



- Le Parti populaire européen (PPE), dont font partie Les Engagés ;
- L'Alliance progressiste des socialistes et démocrates (S&D), à laquelle appartient le Parti Socialiste (PS) ;
- Renew Europe, dont fait partie le Mouvement réformateur (MR) ;
- Les Verts/Alliance libre européenne, groupe auquel appartient Ecolo ;
- Identité et Démocratie (ID) ;
- Les Conservateurs et Réformistes européens ;
- Le groupe de la Gauche au Parlement européen GUE/ NLG, dont fait partie le Parti du Travail de Belgique (PTB).

Les député-e-s européen-ne-s peuvent choisir de ne pas faire partie d'un groupe politique, ils/elles sont alors appelé-e-s les «non-inscrits».

704

Le Parlement européen représente les citoyens des États membres de l'UE et se compose actuellement de **704 député-e-s européen-ne-s + 1 présidente**. Le Parlement européen demande que le nombre de sièges soit adapté aux chiffres actuels de la population. Un certain nombre de pays de l'UE obtiendront 1 ou 2 sièges supplémentaires (un de plus pour la Belgique). Cela portera le nombre total à **720** lors des élections de 2024.

720

1



12

8

1

Chaque État dispose d'un certain nombre de sièges en fonction de sa population. Ce nombre varie de 6 sièges pour le plus petit pays de l'UE (Malte) à 96 sièges pour le plus grand (Allemagne). **Il y a actuellement 21 député-e-s européen-ne-s de nationalité belge : 12 néerlandophones, 8 francophones et 1 germanophone.** Après les élections européennes de 2024, il y en aura **22** (un siège en plus pour les néerlandophones).



Strasbourg est le siège officiel du Parlement européen. Les sessions plénières et la plupart des votes s'y déroulent. Les activités quotidiennes et la plupart des réunions ont lieu à **Bruxelles**. **Luxembourg** abrite certains services administratifs du Parlement européen.



Outre la Belgique, le vote est obligatoire dans 3 autres États membres de l'UE : le Luxembourg, la Grèce et la Bulgarie.

L'EUROPE AU FIL DES ANNÉES

Plus jamais la guerre!

La Seconde Guerre mondiale a détruit le continent européen. La pauvreté, la tristesse et la famine régnaient. Pour les Européens, c'en était assez. C'est cette situation d'après-guerre et l'esprit de l'époque qui ont fourni la motivation pour assurer la paix grâce à un travail de coopération.

Une collaboration plus élargie

1952 - CECA

Six pays (Belgique, Pays-Bas, France, Luxembourg, Allemagne et Italie) fondent la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier : la toute première coopération sur le continent européen. Le charbon et l'acier ? Un choix bien pragmatique, et fructueux ! Ces deux matières premières étaient non seulement indispensables pour faire la guerre, mais aussi pour réparer les dégâts de l'après-guerre.

1958 - CEE

La mise en œuvre pratique de la CECA entraîne une coopération accrue dans d'autres domaines : l'agriculture, la pêche, la politique portuaire et les transports. La CECA devient la Communauté économique européenne ou CEE.

1967 - CE

Tous les partenariats existants sont regroupés sous un seul nom : Communautés européennes.

1992 - Traité de Maastricht

Pour la première fois, il y aura une coopération politique autour de la politique étrangère (sécurité et défense) et de la politique intérieure (police et justice). Ce changement profond nécessitait un nouveau nom. La CE devient l'UE : l'Union européenne.

Discutons-en :

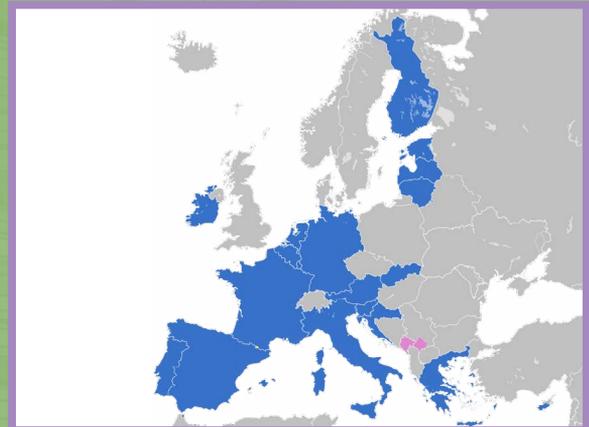
Historiquement, c'est en Europe que les guerres ont été les plus fréquentes. Depuis la coopération européenne, nous connaissons la paix dans toute l'UE. C'est pourquoi l'Union européenne a reçu le prix Nobel de la paix en 2012. Est-ce mérité selon vous ?

1993 - Marché intérieur

1^{er} janvier 1993 : ouverture de toutes les frontières intérieures. Depuis lors, la libre circulation des produits, des personnes, des services et des capitaux est assurée.

2002 - L'euro

1^{er} janvier 2002 : introduction de l'euro. C'est actuellement l'unité monétaire de 20 (sur 27) États membres de l'UE



2009 - Traité de Lisbonne

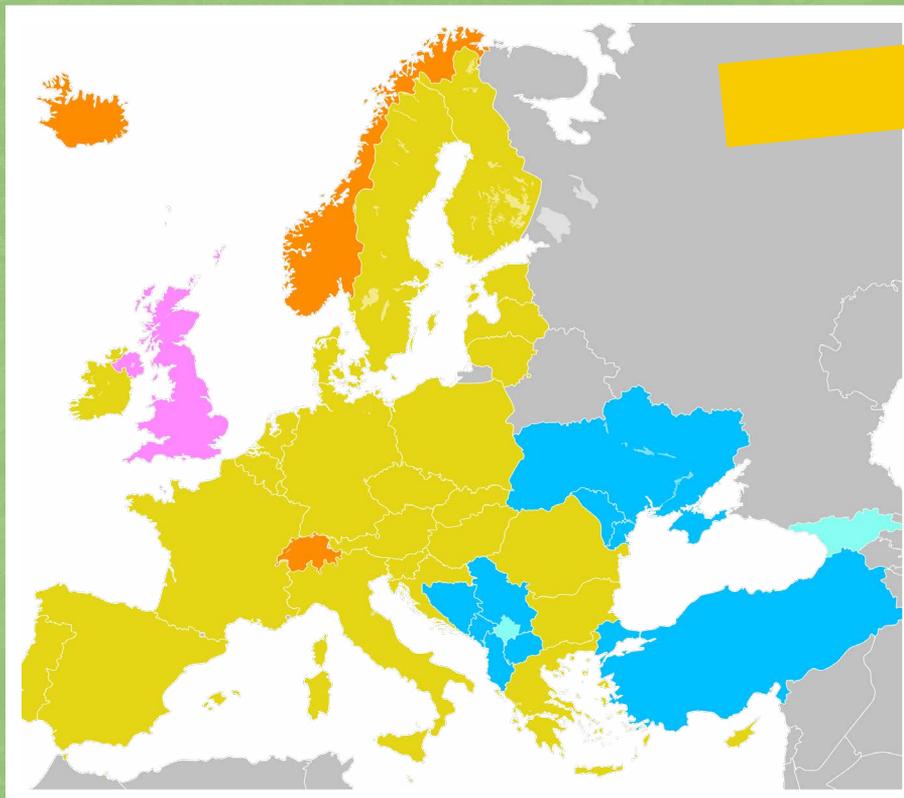
La dernière modification du traité a permis à l'Union, aujourd'hui largement élargie, d'en préserver le fonctionnement. Depuis lors, l'UE a également un président du Conseil européen.

Le savez-vous ?

Le tout premier président du Conseil européen était le Belge Herman Van Rompuy.

L'UE et ses perspectives d'élargissement

Cette carte représente l'évolution de l'Union européenne, notamment les Etats membres actuels et les pays candidats à l'adhésion à l'UE. Les négociations d'adhésion de la Turquie à l'UE sont au point mort depuis 2018.



Légende :

Jaune

Etats membres actuels

Bleu foncé

Pays candidats

Bleu clair

Candidats potentiels

Orange

Pays non membres de l'UE

Violet

Ancien pays membre de l'UE

Pour en savoir plus

Source de la carte: Door Resize - Eigen werk, CC BY-SA 4.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=110548301>

Discutons-en :

L'Union européenne est passée d'un club de six pays à un club de 27, et un certain nombre d'autres pays ont demandé à en faire partie. L'un d'entre eux est l'Ukraine. Les États membres et les institutions lui témoignent leur soutien, promettant une adhésion rapide si le pays met en œuvre les réformes nécessaires. Pendant ce temps, la guerre en Ukraine fait rage. Comment pensez-vous qu'il faudrait procéder ?

La Norvège, la Suisse et l'Islande

Ces pays ne sont pas des États membres de l'UE, mais participent au marché intérieur.

L'Ukraine

Le 23 juin 2022, l'Ukraine a obtenu le statut de pays candidat. Le Conseil de l'UE va désormais examiner, chaque année, les progrès accomplis en vue de son adhésion à l'UE. Le Parlement européen s'est déjà exprimé en faveur de l'adhésion. L'UE et l'Ukraine ont conclu un "accord d'association" qui prévoit une intégration politique et économique plus poussée entre les deux parties.

Plus précisément, cet accord fixe les règles de base de la coopération dans des domaines tels que l'énergie, l'éducation et la santé. Dans le cadre de cet accord, l'Ukraine met également en œuvre des réformes visant à améliorer et à respecter les droits de l'homme, ainsi que l'État de droit.



Les critères de Copenhague

Ce sont les critères essentiels auxquels un pays candidat doit répondre.

Politiquement

Respect de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'homme.

Économiquement

Une économie de marché viable.

Administrativement

Mise en œuvre de l'ensemble des règles, droits et obligations de l'UE.

COMMENT FONCTIONNE L'UE ?

Quatre institutions européennes jouent un rôle dans le processus législatif

Le **Conseil européen** définit la stratégie et se compose de tous les chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'UE. Alexander De Croo en est membre en tant que Premier ministre belge, tandis que Charles Michel préside les réunions en tant que président du Conseil européen. La législation nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie est le fruit de l'interaction entre la **Commission européenne**, le **Conseil de l'Union européenne** (composé des ministres des 27 États membres) et le **Parlement européen**.

Exemple

Le Conseil européen souhaite que l'Europe soit le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050.

1. La Commission européenne

La Commission élabore un projet de loi qui prévoit une réduction de 65% des émissions de gaz à effet de serre.

2. Conseil de l'UE

Les ministres des États membres examinent la proposition sous l'angle des intérêts nationaux et procèdent à des ajustements : ils proposent *45 % de réduction des émissions au lieu de 65 %*.

3. Le Parlement européen

Les eurodéputé-e-s examinent la proposition dans l'intérêt des citoyen-ne-s européen-ne-s et procèdent à des ajustements. *Ils s'accordent sur une réduction de 65% des émissions.*

4. Le Conseil de l'UE et le Parlement européen

Les deux institutions doivent se mettre d'accord avant de renvoyer le compromis à la Commission. *Ils s'entendent sur une réduction de 55% des émissions.*

Discutons-en :
Savez-vous comment est élaborée une loi européenne ?

Discutons-en :

Que pourrait faire l'Union européenne pour impliquer davantage les citoyen-ne-s dans l'élaboration des lois européennes ?

Tu peux t'impliquer

DIRECTEMENT via l'initiative citoyenne européenne

Recueille au moins 1 million de signatures et inscris ton idée de nouvelle législation européenne à l'ordre du jour de la Commission européenne.

DIRECTEMENT via les élections européennes

Les député-e-s européen-ne-s sont élu-e-s directement lors des élections européennes.

INDIRECTEMENT via les femmes et hommes politiques nationaux

Nous élisons les membres du Parlement fédéral. Ensuite intervient la formation du gouvernement. Les ministres siègent au Conseil de l'UE. Le/la ministre chargé-e de l'énergie, par exemple, participe à l'élaboration des lois européennes en la matière.



Pour en savoir plus ?

Pour les enseignant·e·s

Les élections européennes vous passionnent ?
Vous souhaitez aborder vous-même le thème de l'Europe en classe ?

Matériel pédagogique

Vous souhaitez faire découvrir l'Union européenne et son fonctionnement à vos élèves ?

De nombreuses ressources pédagogiques sont proposées :

- sur [l'espace Apprentissage](#) du site de l'Union européenne
- sur [la page Jeunesse](#) du site du Parlement européen
- sur [e-classe](#), la plateforme de ressources dédiée à la communauté éducative de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Plus d'Europe dans votre école

Le programme des écoles ambassadrices du Parlement européen est un programme de coopération entre le Parlement européen et les établissements d'enseignement secondaire. Grâce au programme EPAS, vous faites de vos élèves des citoyen·nes critiques et actifs·es.

Jeu de société " En route pour l'Europe "

Ce jeu se joue sous forme d'atelier. Il permet aux jeunes de s'informer sur différents thèmes européens liés à des questions d'actualité. Après avoir joué, les élèves sauront exactement qui peut voter, où cela se passe et comment voter valablement. Les enseignant·es peuvent animer l'atelier eux-mêmes en téléchargeant gratuitement le manuel, la présentation et le matériel de jeu ou en les empruntant auprès du Bureau de liaison du Parlement européen en Belgique.

Pour les jeunes

Ces liens et initiatives sont intéressants pour vos élèves :

Infor Jeunes

La Fédération Infor Jeunes Wallonie-Bruxelles porte de nombreux projets en vue des élections 2024.

Youth Hub

Découvrez les offres jeunesse du Parlement européen.

Ressources élections

Un site internet du Forum des Jeunes pour informer les jeunes sur les outils et les ressources existants ainsi que les activités organisées dans le cadre des prochaines élections.

Centres Europe Direct en Belgique

Les "Europe Direct" contribuent à rapprocher l'Europe des citoyens sur le terrain. Ces centres d'information répondent à des questions sur les politiques, programmes et priorités de l'UE. Ils organisent également des formations sur l'Europe dans les écoles.

